COLLOQUE CNAPE
11 ET 12 JUIN 2025
ESPACE REUILLY, PARIS

CNAPE
LA PROTECTION DE L'ENFANT



VIOLENCES SEXUELLES ENVERS LES ENFANTS HANDICAPÉS

voir, écouter et agir, enfin

VIOLENCES SEXUELLES ENVERS LES ENFANTS HANDICAPÉS : *VOIR, ÉCOUTER ET AGIR, ENFIN*

En France, alors qu'elles sont longtemps restées dans l'ombre, l'ampleur des violences sexuelles subies par les enfants a été révélée par la Ciivise.

Selon son rapport publié en 2023, 160 000 enfants en sont victimes. Parmi eux, nombreux sont en situation de handicap : ils sont jusqu'à cinq fois plus exposés aux violences sexuelles que leurs pairs non handicapés. Cette surexposition peut s'expliquer par le manque de repérage et par le doute porté sur la parole des victimes. Pourtant, nous disposons de très peu de données sur le sujet, qui risque de rester l'angle mort de nos politiques publiques.

C'est pourquoi la CNAPE intervient pour imposer cette question dans le débat public. Elle organise pour cela un colloque intitulé : « Violences sexuelles envers les enfants handicapés : voir, écouter et agir, enfin », prévu les 11 et 12 juin prochains à l'Espace Reuilly à Paris. Il vise à révéler l'apathie de la société face à ces drames humains et à proposer des solutions pour mieux protéger ces enfants et agir rapidement, à destination des professionnels, notamment.

Qu'ils travaillent dans le médico-social, la santé, l'éducation ou la protection de l'enfance, ces professionnels sont souvent en première ligne pour détecter les signaux envoyés par les enfants. Cependant, beaucoup manquent de repères ou de ressources pour y répondre de manière adaptée.

Comment expliquer cette réalité ? Comment prévenir, repérer les violences sexuelles et recueillir la parole des victimes ? Quel accompagnement leur apporter ?

Autant de questionnements qui seront abordés lors de ces deux journées. Destinées à l'ensemble des professionnels évoluant auprès de l'enfant et au grand public, elles leur apporteront des clés de compréhension et des solutions concrètes inspirées des meilleures pratiques.



Mercredi 11 juin

D'UNE PRISE DE CONSCIENCE TARDIVE À UNE PAROLE COMMUNE.

Il s'agit éclairer les raisons du tabou sociétal ayant entouré les violences sexuelles subies par les enfants en situation de handicap. Elle apporte également des éléments sur l'ampleur du phénomène, afin de mieux le comprendre.

- **9h15 : accueil**
- **10h : ouverture des journées**
 Didier Tronche, président de la CNAPE
- **10h15 : intervention magistrale**
 Comprendre pourquoi le déni fait face aux violences sexuelles subies par les enfants en situation de handicap
 Pierre Brasseur, professeur en sociologie à l'Université Libre de Bruxelles
- **11h : intervention magistrale**
 Libérer la parole pour accompagner les enfants victimes en situation de handicap
 Solène Podevin-Favre, membre du collège directeur de la CIIVISE
 Marie Rabatel, experte Violences et handicap pour le Comité interministériel du handicap, Présidente de l'Association Francophonede Femmes Autistes, membre de la CIIVISE
- **12h : Construire une politique publique de prévention et de lutte contre les violences sexuelles**
 Céline Poulet, secrétaire générale du Comité interministériel du handicap
 Claire Sixdenier, Chargée de mission violences, médecine légale, psychotraumatisme à la Direction générale de l'offre de soins

12h45 : Déjeuner

DE LA PAROLE COLLECTIVE À LA PAROLE INDIVIDUELLE.

Après avoir abordé les signaux d'alerte, physiques et psychiques, chez les enfants victimes de violences sexuelles, cette séquence se concentre sur les modalités concrètes pour libérer et recueillir leur parole, y compris pour les enfants non-oralisants.

- **14h30 : intervention croisée**
 Repérer les signaux physiques et psychiques
 Mélanie Dupont, présidente de l'Association « Contre les violences sur mineurs » et psychologue au sein de l'unité médico-judiciaire de Paris à l'Hôtel Dieu, membre de la CIIVISE
- **15h30-17h : table ronde**
 Recueillir la parole de chaque enfant dans les meilleures conditions
 Anne-Lise Lavaur, chargée de mission et Hélène Pohu, sociologue pour l'Association pour l'Association « Contre les violences sur mineurs »
 Séverine Barataud, infirmière et Candice Solente, directrice, DITEP le Petit prince

Jeudi 12 juin

DU MANQUE DE SOLUTIONS À L'ÉMERGENCE DE RÉPONSES EFFICACES.

Suite à la présentation de solutions concrètes pour accompagner l'enfant, une agora sera ouverte avec la salle. Ce sera l'occasion de poser vos questions et de partager vos bonnes pratiques, afin de s'enrichir mutuellement et de faire de cet évènement un espace de création de savoirs.

- **9h30 : accueil**
- **10h : Agora**
 Comprendre les manifestations traumatiques de l'enfant et y répondre
 Dr Sandrine Bonneton, pédopsychiatre, CCRIAVS Ile-de-France pôle Est, membre de la CIIVISE pour la FFCRIAVS
 Karine Pouillen, responsable juridique à l'ARSEAA

12h30 : Déjeuner

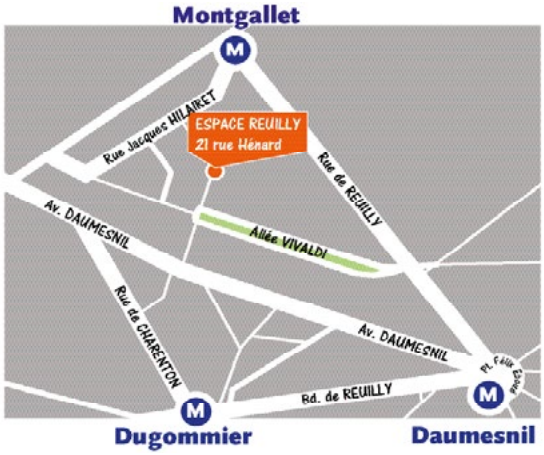
D'OBJET DE SOINS À SUJET DE DROITS, AU SERVICE D'UNE PRÉVENTION DES VIOLENCES.

Les enfants en situation de handicap sont trop souvent réduits à des objets de soins, ce qui peut altérer leur perception de leur corps, de leur intimité et des limites. Il faut dépasser cette perspective et construire un accompagnement prévenant, permettant à l'enfant de prendre conscience de son corps et de son intimité.

- **14h : intervention magistrale**
 Accompagner l'enfant dans la construction de son intimité
- **14h45 : table ronde**
 Développer l'éducation à la sexualité auprès des enfants en situation de handicap
 Sylvie Sanchez, Plateforme Sous Les D.R.A.P.S., fondatrice de l'association Créative Handicap
 Lydie Gibey, coordinatrice Centre Intimagir Ile de France, (sous réserve)
- **16h : conclusion**
 Pierre-Alain Sarthou, directeur général de la CNAPE

LIEU DE LA FORMATION

ESPACE REUILLY
21 rue Hénard - 75012 PARIS
Métro :
Montgallet, ligne 8
Dugommier, ligne 6
Daumesnil, lignes 6 et 8



POUR S'INSCRIRE

L'inscription au colloque se fait ***exclusivement en ligne*** *via* la plateforme HelloAsso :
www.helloasso.com/associations/cnape/evenements/colloque-medico-social-violences-sexuelles-envers-les-enfants-handicapes

Une fois votre inscription finalisée, vous recevrez automatiquement un mail de confirmation de la part de HelloAsso.
Pour les inscriptions qui ne sont pas directement réglées en ligne par carte bancaire, la validité de cette confirmation d'inscription reste naturellement subordonnée à la réception du virement ou du chèque correspondant.

MODALITÉS DE PAIEMENT

TARIFS	inscription individuelle	inscriptions groupées *
adhérent	150 €	130 €
non adhérent	170 €	150 €
étudiant (-25 ans)	25€	

Le règlement de l'inscription peut se faire :
En ligne par carte bancaire directement sur HelloAsso
Par virement, chèque ou mandat administratif :

- Virement bancaire : saisissez le code **VIREMENT** dans le champ «code promotionnel» lors de l'inscription, puis effectuez le virement sur le compte bancaire de la CNAPE (IBAN : FR76 1871 5001 0108 0022 5345 693 / BIC : CEPAFRPP871).

Indiquez bien le(s) numéro(s) d'inscription et le nom du/des participant(s) dans l'ordre de virement.

- Chèque : saisissez le code **CHEQUE** dans le champ « code promotionnel », puis envoyez votre chèque (à l'ordre de la CNAPE) à : CNAPE – Service Formation
 33, avenue d'Italie, 75013 PARIS

Inscrivez au dos du chèque le(s) numéro(s) d'inscription et le nom du/des participant(s).

- Mandat administratif : saisissez le code **MANDAT** dans le champ «code promotionnel» et contactez Eric Leguay (e.leguay@cnape.fr) en précisant votre numéro d'inscription et en joignant votre bon de commande.

IMPORTANT :
Pour que votre inscription soit définitivement validée, le règlement doit être reçu avant le 6 juin 2025.

CONDITIONS D'ANNULATION

Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas d'annulation moins de 8 jours avant le colloque.

AGRÉMENT

La CNAPE est un organisme de formation non certifié Qualiopi, enregistré sous le n°11 75 03 94 775.
Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles en contactant la CNAPE.

CNAPE
LA PROTECTION DE L'ENFANT
33 avenue d'Italie, 75013 Paris
Tél. : 01 45 83 50 60 - E-mail : secretariat@cnape.fr
www.cnape.fr